

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Crise à la CFDT**

- Social - Syndicats -

Date de mise en ligne : lundi 20 octobre 2003

---

**Démocratie & Socialisme**

---

### **Une majorité d'adhérents en Auvergne va quitter la CFDT. Par 91,20 % des mandats l'Union Départementale de Haute-Loire a décidé sa dissolution.**

La CFDT en Auvergne et en Haute-Loire a battu des records de progression d'adhérents de toute la CFDT. Elle a doublé ses effectifs en 8 ans.

Pourtant, depuis 1995 l'opposition entre ces structures et la confédération sur l'indépendance syndicale, la mobilisation, l'unité ou les revendications ont été constantes et systématiques.

Malgré ces affrontements, la syndicalisation a progressé. Preuve que syndicalisation et débat ne sont pas incompatibles. Mais le refus du débat démocratique, le refus de la consultation des syndicats par François Chérèque et l'équipe confédérale avant le soutien au projet de loi Fillon sur les retraites a rendu impossible la coexistence dans la CFDT.

Aujourd'hui, beaucoup d'équipes refusent de porter l'étiquette CFDT, y compris parmi les pro-confédéraux. L'exemple le plus significatif est la défense nationale du Puy de Dôme. Ce syndicat, pourtant jusque là pro-confédéral, a quitté la CFDT avec ses 350 adhérents. Seuls 6 responsables d'UD ou de fédérations sont restés à la CFDT.

L'union régionale a demandé un congrès extraordinaire à la confédération. Elle s'est appliquée cette exigence à elle-même et a tenu son congrès extraordinaire le 13 octobre 2003. Malgré le boycott des pro-confédéraux, 60 % des syndicats étaient présents et ils ont approuvés à plus de 96 % l'orientation de René DEFROMENT et de son équipe.

L'union départementale CFDT de Haute-Loire, largement majoritaire avec 40 % des voix aux Prud'hommes a décidé d'un congrès de dissolution ce lundi 20 octobre 2003. Par 91,20 % des mandats, la décision de dissolution était prise. C'est la première dissolution d'une union départementale depuis 1947.

Le malaise nié par la confédération est éclatant. Mais en Auvergne les mouvements de départs de la CFDT n'iront pas vers l'éclatement syndical. L'écrasante majorité des cédétistes rejoindra la CGT. Un protocole d'accord avec les instances CGT a d'ailleurs été signé dans ce sens, pour construire enfin un syndicalisme interprofessionnel et majoritaire.

Correspondant

---

#### **CRISE A LA CFDT.**

Une majorité d'adhérents en Auvergne va quitter la CFDT. Par 91,20 % des mandats l'Union Départementale de Haute-Loire a décidé sa dissolution.

La CFDT en Auvergne et en Haute-Loire a battu des records de progression d'adhérents de toute la CFDT. Elle a doublé ses effectifs en 8 ans.

Pourtant, depuis 1995 l'opposition entre ces structures et la confédération sur l'indépendance syndicale, la mobilisation, l'unité ou les revendications ont été constantes et systématiques.

Malgré ces affrontements, la syndicalisation a progressé. Preuve que syndicalisation et débat ne sont pas incompatibles. Mais le refus du débat démocratique, le refus de la consultation des syndicats par François Chérèque et l'équipe confédérale avant le soutien au projet de loi Fillon sur les retraites a rendu impossible la coexistence dans la CFDT.

Aujourd'hui, beaucoup d'équipes refusent de porter l'étiquette CFDT, y compris parmi les pro-confédéraux. L'exemple le plus significatif est la défense nationale du Puy de Dôme. Ce syndicat, pourtant jusque là pro-confédéral, a quitté la CFDT avec ses 350 adhérents. Seuls 6 responsables d'UD ou de fédérations sont restés à la CFDT.

L'union régionale a demandé un congrès extraordinaire à la confédération. Elle s'est appliquée cette exigence à elle-même et a tenu son congrès extraordinaire le 13 octobre 2003. Malgré le boycott des pro-confédéraux, 60 % des syndicats étaient présents et ils ont approuvés à plus de 96 % l'orientation de René DEFROMENT et de son équipe.

L'union départementale CFDT de Haute-Loire, largement majoritaire avec 40 % des voix aux Prud'hommes a décidé d'un congrès de dissolution ce lundi 20 octobre 2003. Par 91,20 % des mandats, la décision de dissolution était prise. C'est la première dissolution d'une union départementale depuis 1947.

Le malaise nié par la confédération est éclatant. Mais en Auvergne les mouvements de départs de la CFDT n'iront pas vers l'éclatement syndical. L'écrasante majorité des cédétistes rejoindra la CGT. Un protocole d'accord avec les instances CGT a d'ailleurs été signé dans ce sens, pour construire enfin un syndicalisme interprofessionnel et majoritaire.

Correspondant

**Simple** « Remous internes à la Cfdt... »  
**ou crise aiguë, prévisible et méritée ?**

## D'après divers échos de presse :

**Le secrétaire général de la Cfdt François Chérèque** annonçait le 10 octobre, l'ouverture d'un « débat sur la démocratie interne », après les remous suscités par l'approbation de l'organisation sur la réforme des retraites. Le Bureau national de la Cfdt « a choisi d'ouvrir une grande période de rencontres et de débats entre ses membres et ses militants » pour « répondre » aux « critiques » intervenues... « Chacun doit pouvoir s'exprimer... L'idée étant qu'à terme, on puisse construire des lieux de débat afin qu'à chaque fois qu'une décision est prise à la Cfdt, il n'y ait pas qu'une mini-tempête » explique F. Chérèque... Une synthèse de ces échanges sera présentée au Conseil national de la Cfdt d'octobre 2004.

**F. Chérèque affirme respecter ceux qui ont fait ce choix (de partir...)** jugeant qu'ils opèrent finalement une clarification politique vis-à-vis de leurs propres idées ». Mais à ceux « qui pourraient partir sur un coup de tête, qui n'ont pas compris ce qui s'est passé au printemps », il « demande de participer à la réflexion ». 35 unions départementales ont fait savoir leurs désaccords.

**Cfdt Cheminots** : Lors de l'assemblée générale de la Fgte-Cfdt fin septembre, l'équipe dirigeante de la Cfdt cheminots a annoncé la démission de tous les membres du Bureau national, en raison du désaccord avec la confédération sur la réforme des retraites. Cette démission sera entérinée lors d'une assemblée générale

extraordinaire le 6 novembre.

**La moitié des adhérents du syndicat national Cfdt des agents du ministère du travail** soit environ 350 personnes a décidé de quitter la confédération Cfdt pour rejoindre la Fsu. « La crise qui s'est manifestée au sein du syndicat national des agents du ministère du travail et des services des transports et de l'agriculture (Syntef-Cfdt) à la suite de la position prise par la Cfdt sur les retraites, a abouti lors d'une assemblée générale des sections de ce syndicat ». La moitié des adhérents dont 4 membres sur 10 du bureau national et plus de la moitié des élus siégeant dans les commissions paritaires ont décidé de rejoindre le Snu-Tefi (Fsu). 4

La Fsu a signé une « convention d'association » avec le Syndicat national unitaire des collectivités locales de l'intérieur et des affaires sociales (Snu-Clias) structure créée pour accueillir les anciens syndicats Interco de la Cfdt (notamment val de Marne, Aude, certaines sections de conseils généraux, Haute-Vienne et Ville de Paris). Le Snu-Clias tiendra congrès en début décembre, il compterait environ 1500 adhérents

**Le syndicat Cfdt Météo France (500 adhérents)** a décidé de quitter la Cfdt en raison du désaccord sur le dossier des retraites. Le Spasmet (syndicat des personnels assurant un service météorologique) a tenu un congrès extraordinaire à Toulouse au cours duquel 82 % des délégués ont voté pour le départ.

**Ur-Cfdt d'Auvergne**, le secrétaire de la Cfdt d'Auvergne, René de Froment s'exprimant lundi lors d'un congrès fédéral régional extraordinaire à Saint-Beauzire (près Brioude, Haute-Loire) organisé sur fond de crise profonde, a déclaré que la « Cfdt était à la veille de son explosion » et a demandé « la démission » de François Chérèque pour « trahison du mouvement social ».